

Lettre d'information n°5 • Juin 2026

# PROJET ÉOLIEN DE FORBEAUVOISIN

Communes de Boncourt-sur-Meuse, Girauvoisin,  
Fréméreville-sous-les-Côtes et Vignot (55)

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, nous vous informons régulièrement de l'avancement du projet éolien de Forbeauvoisin, sur les communes de Boncourt-sur-Meuse, Girauvoisin, Fréméreville-sous-les-Côtes et Vignot.

Mi-2024, nous vous avons présenté une implantation projetée à 9 éoliennes, issue du travail de la commission d'élus et d'acteurs du territoire. Cette implantation a récemment dû être réduite à 8 éoliennes, ce que nous vous exposerons dans le présent courrier.

Les derniers mois ont été dédiés au travail sur le dossier de demande d'autorisation environnementale, notamment la définition de mesures d'intégration du projet. Nous prévoyons de déposer ce dossier en Préfecture de la Meuse au second semestre 2026. Ce dépôt marquera l'aboutissement de plusieurs années d'études techniques et environnementales, et d'un travail collaboratif constant avec les acteurs locaux.

D'ici au dépôt du dossier, nous vous proposons un nouveau temps d'information et d'échanges sur le projet :



## Permanence d'information

**Mercredi 1er juillet de 16h à 20h**

**à la Maison pour Tous de Boncourt-sur-Meuse**

*8 route de Commercy 55200 Boncourt-sur-Meuse*

Au programme :

- Panneaux et dossiers d'information en libre consultation (cartes, photomontages, résultats d'études, etc) et possibilité d'échanger avec les représentants de Valeco
- Stand sur l'énergie citoyenne animé par Energie Partagée et ENergic
- Jeux pour les enfants autour de la transition énergétique animés par l'association Lorraine Energies Renouvelables
- Stand sur les économies d'énergies et la lecture de factures énergétiques tenu par un animateur France Rénov'
- Clôture par un pot convivial

## RECENTE EVOLUTION DE L'IMPLANTATION PROJETEE

A l'initiation du projet, un retour favorable de l'Armée de mai 2021 faisait mention d'un itinéraire de vol militaire hors de la zone d'étude du projet. Une modification postérieure de l'itinéraire de vol a eu lieu, et grève désormais la partie sud-ouest de la zone d'étude du projet.

Afin de chercher une conciliation avec les activités militaires, une éolienne a été supprimée sur la commune de Vignot (E4) et les éoliennes E5 et E6 ont été décalées vers l'est d'environ 400m. Une implantation des éoliennes à plus d'un kilomètre des habitations de Vignot a été conservée, comme souhaité par la municipalité.

L'implantation projetée, validée par la commission d'élus, se compose désormais de 8 éoliennes de 191,5 m maximum et 3 postes de livraison (PDL) :

- > E1, E2, E3 à Boncourt-sur-Meuse,
- > E5, E6 à Vignot,
- > E7, E8 à Girauvoisin,
- > E9 et les 3 PDL à Frémeréville-sous-les-Côtes.

## CARTE DE SITUATION DES EOLIENNES

Projet éolien de Forbeauvoisin

Carte de l'implantation



valeco

Auteur: Collaborateur Valeco  
Sources: Valeco, IGN

Date: 05/06/2020  
Projection: RGF 1993 Lambert93

## CHIFFRES-CLÉS



8 éoliennes



191.5 m

Hauteur maximale des éoliennes en bout de pale



12 500<sup>1</sup> à 15 000<sup>2</sup>

foyers alimentés en électricité par la production du parc



< 0,4 %

de la forêt communale défrichée (4,275 ha)

<sup>1</sup>SRADDET Grand Est, 2021

<sup>2</sup>ADEME, 2021

## ENVIRONNEMENT ET INTÉGRATION : CE QUI EST PRÉVU

Une attention particulière a été portée à l'intégration du parc éolien dans son environnement. Différents engagements, réfléchis avec les municipalités, visent à assurer une cohabitation équilibrée entre production d'énergie renouvelable et respect du cadre de vie :

- > Protection de la biodiversité : suivi du chantier par un écologue, arrêt paramétrique des éoliennes en faveur des chauves-souris, dispositif anticollisions en faveur des oiseaux,

préservation d'autres boisements favorables à la biodiversité, etc.

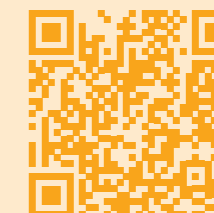
- > Soutien de projets communaux : aménagement, verdissement, valorisation du patrimoine
- > Préservation de la ressource forestière : plus de 10 000 nouveaux arbres seront plantés
- > Rénovation de portions de chemins forestiers et valorisation des itinéraires de promenade

## DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Un plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme communal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

A ce jour, les PLU des communes de Boncourt-sur-Meuse et Vignot sont incompatibles avec un projet éolien. Ainsi, les deux communes ont initié une procédure, appelée procédure de déclaration de projet, visant à mettre en compatibilité leur PLU avec l'implantation d'éoliennes.

Un dossier d'information et un registre de concertation dédiés seront disponibles lors de la permanence d'information, puis en mairie de Boncourt-sur-Meuse et Vignot. Des remarques peuvent également nous être envoyées via l'onglet contact du site internet dédié au projet.



Accès au site internet du projet

# UNE NOUVELLE ÉTAPE : LE DÉPÔT DU DOSSIER

## De quoi est composé le dossier d'une Demande d'Autorisation Environnementale ?

C'est un dossier qui comprend :

- > Une étude d'impact environnementale complète composée d'expertises réalisées par des bureaux d'étude indépendants (biodiversité, paysage, acoustique)
- > Les caractéristiques techniques du projet
- > Des documents administratifs

## Quelles sont les prochaines étapes ?

Une fois le dossier déposé, celui-ci sera soumis à une analyse approfondie par les services de l'État, qui évalueront sa recevabilité.

Une phase de consultation du public sera ensuite organisée, dans le cadre de la procédure d'instruction. Cette étape permettra à chacun de :

- > Consulter l'ensemble du dossier
- > Formuler des observations, questions ou avis

Enfin, le Préfet rendra sa décision concernant le projet.

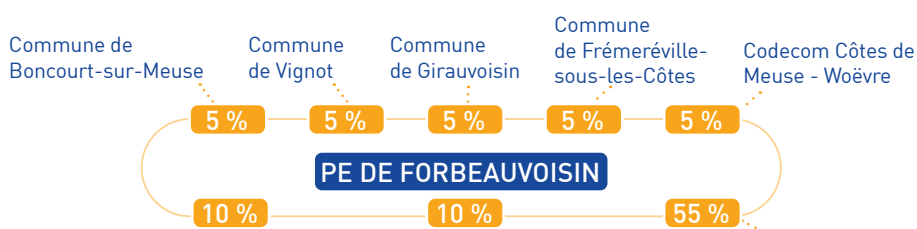


Les dates, lieux et modalités de la consultation du public seront communiqués dès leur définition (affichage en mairie, presse locale, supports numériques).

Nous vous encourageons à participer à cette étape importante, qui permet à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

### RAPPEL

Le projet est porté par une société dédiée "PE DE FORBEAUVOISIN", au sein de laquelle sont associés 3 acteurs des énergies renouvelables et 5 collectivités.



## QUI

## SOMMES NOUS ?



ENERGIC (Énergies en Nord Est) promeut depuis 2009 l'investissement citoyen pour relocaliser la production d'énergie et réduire les consommations. Sous forme de coopérative d'intérêt collectif, elle fédère différents investisseurs autour de projets d'énergies renouvelables, avec des modalités accessibles dès 100 €.



Énergie Partagée accompagne et finance les projets de production d'énergie renouvelable portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance. Fort de 7 500 actionnaires citoyens, Énergie Partagée investit en fonds propres dans des projets conformes au Label Énergie Partagée, seul label qualité des énergies renouvelables.



VALECO, filiale d'EnBW, acteur majeur de l'énergie en Europe, développe les énergies renouvelables en France depuis 30 ans. De l'identification des sites à la production d'électricité, ses 350 collaborateurs couvrent toute la chaîne de valeur en éolien et solaire. Avec 967 MW installés fin 2025, VALECO alimente près de 916 000 personnes en électricité renouvelable.

## CONTACT

### Vous avez des questions sur le projet ?

#### Valeco • Juliette FEVRIER

Cheffe de projets  
juliettefevrier@groupevaleco.com  
groupevaleco.com

#### Energie Partagée • Martin RIFFARD

Responsable d'investissement  
martin.riffard@energie-partagee.org  
energie-partagee.org

#### ENERGIC • Amélie TRIGALLEZ

Chargée de développement  
a.trigallez@ene.coop  
ene.coop

